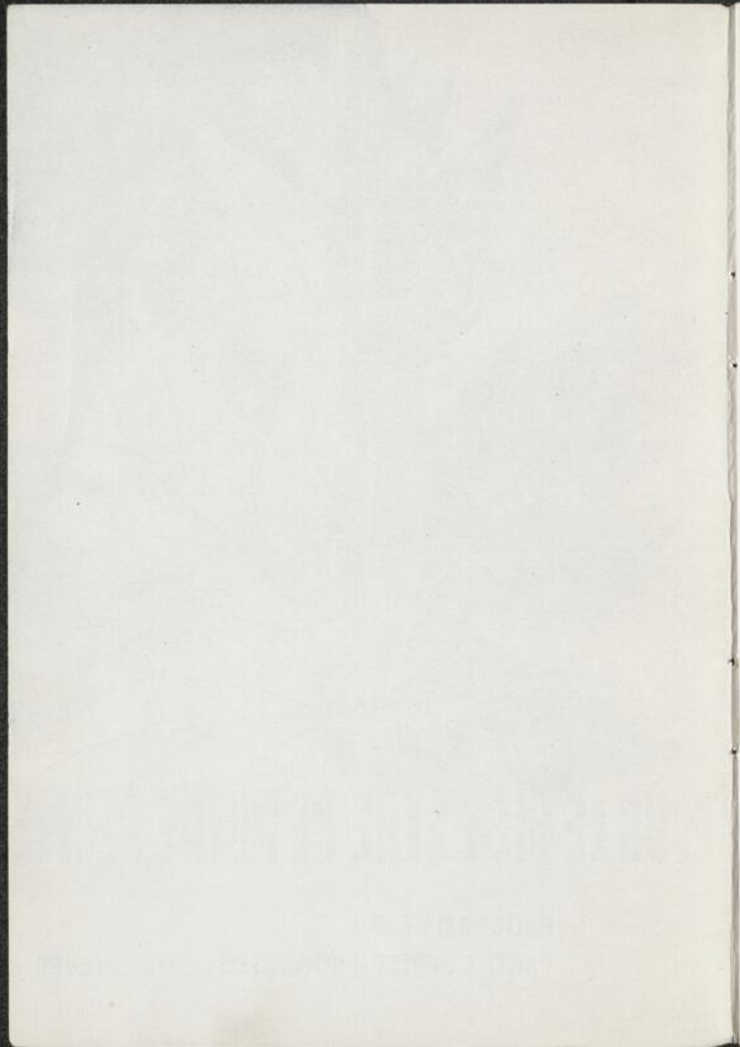




**POUR LE BIEN-ETRE DE NOTRE PEUPLE**

PROGRAMME DU  
PARTI OUVRIER-PROGRESSISTE DU QUEBEC



(Parti Ouvrier - )

BNP

NCC

30<sup>b</sup>

---

1369

## Programme du

PARTI OUVRIER-PROGRESSISTE  
DE LA PROVINCE DE QUEBEC



Adopté à la troisième Convention provinciale du  
Parti, tenue à Montréal les 27 et 28 oct., 1945

PROVINCE DE  
NANTOUCHE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

1870

# PREAMBULE



Le Parti Ouvrier-Progressiste est le parti de la classe ouvrière dans la province de Québec. Armé de la connaissance scientifique des lois du développement social, il est dédié à la lutte pour émanciper les travailleurs de l'exploitation capitaliste, à la lutte pour le Socialisme.

Le Socialisme, c'est la possession collective par le peuple des grands moyens de production, des grandes entreprises et des richesses productives. L'établissement du Socialisme rend possible la libération de l'ouvrier industriel de l'exploitation, de la crainte du chômage, de la misère; la libération du cultivateur de la domination des trusts et des banques; la libération du petit commerçant de l'emprise des monopoles. Le Socialisme ouvre la voie au plein épanouissement des arts et des sciences, sur la base du bien-être matériel et culturel du peuple travailleur.

Le Parti du Socialisme scientifique affirme qu'il n'y a rien d'immuable ni d'éternel dans le régime actuel, qui est fondé sur l'exploitation et l'asservissement des travailleurs par les trusts capitalistes.

Le Canada français a connu le régime féodal, fondé sur l'exploitation des censitaires par les riches seigneurs. Ce régime d'oppression a dû faire place, il y a cent ans, à une société plus avancée — celle du capitalisme industriel, qui a développé les forces productives du pays à leur niveau actuel. Mais avec la concentration

excessive des richesses et de la puissance économique entre les mains d'une poignée de trus-tards, le système capitaliste est entré dans la période de son déclin. Les crises et les guerres catastrophiques engendrées par ce système, témoignent du fait qu'il ne correspond plus aux besoins, aux exigences de l'immense majorité. Seule la classe ouvrière, la classe la plus nombreuse de notre société, liée aux grands moyens de production moderne, est capable de guider le peuple vers son émancipation.

La classe ouvrière, en luttant pour le Socialisme, défend en même temps les libertés populaires et nationales. Au Canada français, c'est la classe ouvrière, qui de nos jours, a pris les devants dans la lutte pour éliminer l'inégalité des salaires et des conditions de vie qui frappe durement notre population laborieuse. La classe ouvrière est le meilleur défenseur des véritables intérêts de la nation.

Deux nations habitent le Canada: l'une de langue française, l'autre de langue anglaise. De tous temps, les classes riches et privilégiées ont cherché à diviser les deux peuples, afin de mieux pouvoir les exploiter. Face à ces tentatives de division, les forces progressives des deux peuples se sont tendues la main; et lorsque l'unité d'action s'est réalisée, la cause populaire a pu triompher. C'est par l'unité d'action que les patriotes du Bas-Canada et les Réformateurs du Haut-Canada, dirigés par Papineau et Mackenzie, et par Lafontaine et Baldwin, ont gagné le gouvernement responsable et les libertés démocratiques, dans les années 1837 à 1848. Cette unité s'impose aujourd'hui comme par le passé.

Chez nous, le régime capitaliste a évolué de

façon à handicaper tout particulièrement le peuple canadien français. Grâce à une alliance profitable qui s'est établie entre les classes féodales, privilégiées, canadiennes françaises et les conquérants de 1760, le régime féodal arriéré a été maintenu dans le Bas-Canada pendant cent ans après la Conquête. Notre peuple souffre encore des suites de cet héritage de féodalisme, qui se traduisent par une pauvreté matérielle et culturelle toute particulière. Lorsque la grande industrie s'est formée, sous la direction de capitalistes anglo-canadiens, les classes dirigeantes canadiennes-françaises se sont jointes aux exploiters industriels pour maintenir dans cette Province des conditions d'exploitation intensive et de profits extraordinaires. Quant à la masse du peuple, elle a dû subir le double fardeau de l'oppression des trusts et des monopoles capitalistes, aggravée par l'inégalité nationale, héritage du passé féodal. Dans ces conditions, la politique de haine et de division employée par nos dirigeants capitalistes a pu retarder l'organisation et entraver l'action unie des travailleurs: le résultat, c'est l'inégalité des salaires, et l'insuffisance de notre législation sociale, par rapport aux autres provinces.

Le Parti Ouvrier-Progressiste lutte en faveur de l'union des travailleurs des villes et des campagnes, dans tout le Canada, contre les trustards et leurs agents réactionnaires. Il condamne la politique de désunion, des préjugés nationaux et de la haine de race — la politique de ceux qui veulent isoler le peuple canadien-français, afin de le tenir à l'écart de tout progrès.

De nos jours, les tentatives faites par les gros capitalistes en vue de maintenir leur ré-

gime d'exploitation trouvent leur expression la plus abominable dans le recours au Fascisme, à la dictature terroriste et impérialiste. Dans la guerre qui vient de se terminer, notre pays s'est trouvé aux prises avec l'alliance des puissances fascistes — avec l'Axe hitlérien qui a tenté d'asservir le monde entier. Avant d'être vaincu par les Nations-Unies, le Fascisme, dans les pays occupés, a tué dix millions de civils, ressuscité l'esclavage et étouffé l'indépendance des nations tombées sous son joug infâme. Les Canadiens, aux forces armées et dans la production de guerre, ont joué un rôle honorable dans l'obtention de la victoire, côte-à-côte avec nos Alliés des Nations-Unies.

Nous avons connu, au Canada, des tentatives faites en vue d'introduire le Fascisme. Appuyés en sous-main par les trusts et les gros monopoles, les agents d'Hitler, de Mussolini, de Franco, ont fait et font encore une propagande intense de haine raciale, d'anti-sémitisme; ils prêchent le corporatisme mussolinien et vont jusqu'à préconiser le déclenchement d'une troisième guerre mondiale contre notre allié, l'Union Soviétique et socialiste!

Le Fascisme, s'annonce par des attaques contre les unions ouvrières, contre les libertés de presse et d'assemblée (loi du Cadenas, etc.); pour atteindre ses fins, le Fascisme se sert d'une démagogie effrénée. Il joue sur le sentiment national, familial ou religieux, pour en faire des instruments ignobles de division; et tout en se prétendant défenseur de la nation, il la déshonore, la trahit, l'entraîne à la ruine. Telle a été l'oeuvre du Fascisme hitlérien, mussolinien. Tel est le but des fascistes corporatistes au Canada.

Le sentiment national honnête, celui qui inspira les Patriotes de '37, les anti-impérialistes de 1899 et 1917, est exploité sans vergogne par les soi-disant nationalistes d'aujourd'hui, dans l'intérêt des trusts et de la réaction impérialiste.

Au nom de "l'autonomie du Québec", les trustards et leurs agents politiques s'opposent à la coopération constructive des Canadiens de tout le pays. Voulant empêcher à tout prix l'adoption d'une législation sociale canadienne, ils répandent le mensonge que l'action conjointe et fraternelle des deux peuples dans le domaine social et économique, porterait atteinte à nos droits nationaux. En réalité, l'égalité politique conquise en 1848 et confirmée en 1867, n'est menacée que par ceux qui travaillent au maintien des conditions d'inégalité sociale, économique et culturelle dont souffre le Canada français.

Devant la trahison des prétendus nationalistes, devant l'oppression des monopoles, de la dictature économique, le Parti Ouvrier-Progressiste fait appel à l'union des travailleurs, des cultivateurs, des classes moyennes, dans la lutte pour réaliser la **Renaissance démocratique du Canada français**. Notre relèvement national dépend de l'action concertée du peuple lui-même. Nous revendiquons des salaires plus élevés, des logements convenables, des écoles, des bibliothèques, et la responsabilité des gouvernements pour le maintien du pouvoir d'achat et de la production à un niveau qui assurera le bien-être des travailleurs, la prospérité du pays tout entier. Nous appuyons la Charte des Nations-Unies. Nous réclamons l'application intégrale de l'Accord de Berlin à l'Allemagne et au Japon, et le

contrôle par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies de la bombe atomique. Nous déclarons notre solidarité avec les peuples coloniaux opprimés par l'impérialisme, qui luttent pour obtenir l'indépendance. Le peuple canadien-français, avec sa belle tradition anti-impérialiste, a tout intérêt à se dévouer à la cause du maintien de la paix, menacée à nouveau par l'impérialisme capitaliste.

Tout en luttant en faveur des revendications immédiates, le Parti Ouvrier-Progressiste déclare, que la solution définitive de nos problèmes, réside dans l'adoption du Socialisme. L'émancipation du peuple du régime des trusts capitalistes, et l'obtention de l'égalité nationale la plus complète, exigent que les grands moyens de production passent entre les mains des travailleurs des villes et des campagnes, et que l'État soit transformé en instrument vraiment démocratique, au service de l'immense majorité laborieuse, en État socialiste des travailleurs et des cultivateurs. Les victoires remportées par le Socialisme en URSS dans le domaine de la construction économique, l'abolition du chômage et de l'insécurité, l'épanouissement culturel des nations qui en font partie et qui jouissent de l'égalité nationale complète, sont à la fois une démonstration de la supériorité de cette forme de société, par rapport au capitalisme, et une inspiration vivante à tous ceux qui luttent pour le progrès et le bonheur des peuples.

La politique du Parti Ouvrier-Progressiste, dont la conception de l'avenir est celle de la science du Marxisme, du Socialisme scientifique, est fondée sur les intérêts de la classe

ouvrière, qui sont ceux de l'immense majorité de la nation. Elle veut faire disparaître les taudis, la pauvreté qui engendre la maladie, l'ignorance, la disette des biens culturels et matériels chez les travailleurs. Elle veut que tous ensemble, travailleurs, cultivateurs, intellectuels, gens des classes moyennes, nous gagnons pour notre patrie, le bien-être et l'abondance, que la technique et la science moderne ont placé à notre portée. Elle lutte pour obtenir au Canada français, ainsi qu'au Canada tout entier, un avenir de bonheur et de prospérité.



**PROGRAMME  
LEGISLATIF PROVINCIAL  
DU PARTI  
OUVRIER-PROGRESSISTE  
DU QUEBEC**

**DU TRAVAIL POUR TOUS**

Réaliser les projets de travaux publics promis par le gouvernement provincial. Payés à des taux d'union, ces travaux devront aider à maintenir l'embauchage intégral, et assurer à nos vétérans des emplois répondant autant que possible à leur qualification. Ils devront aider au développement de la Province par la construction de routes, l'électrification des campagnes, l'amélioration du système d'éclairage des villes, le développement et la modernisation des systèmes d'égouts, les travaux de construction de logements, de parcs, d'écoles et d'hôpitaux.

## **SALAIRES RAISONNABLES**

Amender la loi des salaires minimums afin d'assurer un salaire minimum de 55 cents de l'heure. Inclure dans la loi une clause garantissant le salaire égal pour travail égal aux femmes et à la jeunesse.

## **SECURITE D'UNION**

Amender l'acte des Relations Ouvrières du Québec pour garantir les droits d'organisation ouvrière et la reconnaissance des unions choisies librement par les travailleurs. Faciliter la certification des unions bona-fide, abolir la certification des groupes minoritaires et mettre hors la loi les unions de compagnies. Inclure dans l'acte, une clause garantissant la sécurité d'union. Rappeler la loi interdisant aux employés civils d'appartenir à une union de leur choix.

## **LOGEMENTS**

Rendre le gouvernement responsable de la construction de logements à loyers modiques. La Province doit introduire une loi permettant aux municipalités d'agir par elles-mêmes dans le domaine de la construction de maisons à loyers modiques, et accordant aux-dites municipalités l'aide financière requise pour de telles entreprises. Cette loi doit prévoir la démolition des taudis pour faire place à des parcs, à des terrains de jeu et à des foyers salubres.

## **REFORMES AGRAIRES**

Accorder des subsides pour assurer le maintien des prix agricoles afin d'obtenir aux cultivateurs un niveau de vie plus élevé. Contrôler

les monopoles et les intermédiaires qui exploitent la population urbaine dans la vente des produits de la ferme. Prêter assistance aux cultivateurs et aux coopératives en agriculture et en pêcheries en les exemptant du paiement de taxes sur le revenu et de corporations. Ceci devant s'appliquer à toute coopérative bona-fide. Protéger les fermiers contre toute éviction et saisie; les aider en cas de mauvaises récoltes. Accorder une plus grande aide à la colonisation; établir des centres gouvernementaux pour fournir des tracteurs et autres instruments aratoires mécaniques aux fermiers.

### **PECHERIES**

Encourager systématiquement l'industrie nationale de la pêche; protéger le pêcheur individuel et les coopératives de pêches bona-fide; contrôler les prix, et freiner les trusts des pêcheries.

### **AMELIORATION DE LA SANTE PUBLIQUE**

Réaliser — par la coopération entre la Province et le fédéral, — un plan d'assurance-santé, garantissant les soins médicaux gratuits, (docteur et garde-malade) l'hospitalisation et un salaire en cas de maladie. Construire des centaines de cliniques et de garderies nécessaires dans toute la Province. Construire des cliniques de Maternités qui sont requises en grand nombre, ainsi que des hôpitaux et des sanatoria. Améliorer la loi sur les maladies vénériennes. Assurer l'examen et le traitement médical et dentaire gratuits et réguliers, pour tous les enfants des écoles. Relever le niveau de santé des districts

ruraux par les mesures préventives et selon un plan systématique. Développer les unités sanitaires.

## **EDUCATION**

Assurer davantage d'enseignement technique et moderniser tout le système d'éducation. Appliquer efficacement la loi de scolarité obligatoire de 1943, afin d'éliminer le travail des enfants exploités dans les industries. Allouer davantage de finance aux Commissions scolaires pour leur permettre de mieux payer leurs instituteurs et institutrices. Etablir des cantines servant des repas chauds, le midi. Donner gratuitement livres et uniformes. Elever la limite d'âge de scolarité obligatoire et gratuite à seize ans. Reconnaître la responsabilité de l'Etat dans le domaine de l'instruction par l'institution d'un Ministère de l'Instruction publique au gouvernement provincial. Elire de façon démocratique et populaire les Commissions scolaires responsables. Ouvrir immédiatement des bibliothèques publiques dans toutes les municipalités.

## **RESSOURCES NATURELLES**

Maintenir et développer l'Hydro-Québec, qui devrait comprendre les pouvoirs de la Shawinigan, de la Gatineau, et d'autres sources d'énergie électrique de la Province. Une compensation juste et raisonnable pour toute utilité publique nationalisée devrait être établie sur la base de la valeur réelle de l'entreprise, et non sur sa valeur fictive.

## **DEMOCRATIE MUNICIPALE**

Amender la Charte de la Ville de Montréal pour assurer la démocratie municipale par l'abo-

lition du système de classe A, B, et C, afin de permettre à tous les citoyens adultes de voter, sans distinction de droits de propriété ou autres. Abolir la demande de dépôt ou de droit de propriété requis pour devenir candidat. Augmenter les revenus municipaux en taxant davantage les grosses corporations et les propriétaires fonciers; mais diminuer les taxes des petits propriétaires. Abolir les privilèges des grandes corporations (exemption de taxes, terrains gratuits, subsides, etc.) aux dépens des citoyens.

Assurer aux employés municipaux le droit d'appartenir à une union de leur choix.

### **JEUNESSE DU QUEBEC**

Accorder aux jeunes salaire égal pour travail égal. Leur faciliter les Hautes Etudes par des bourses défrayant leurs dépenses personnelles et leurs cours. Accorder le droit de vote pour tous à partir de 18 ans. Instituer davantage d'Ecoles de métiers, développer l'enseignement technique gratuit. Eliminer la délinquance juvénile par l'élaboration d'un programme sportif comportant l'éducation et la culture physique, des centres de récréation, des camps d'été, un appui organisé aux Auberges de Jeunesse, etc. Mettre en vigueur la loi de la Protection de l'enfance.

### **DROITS DE LA FEMME**

Garantir à la femme ses pleins droits civils, de même que son droit à un salaire égal pour travail égal, et à un travail industriel si elle le désire. Rouvrir et développer les garderies d'enfants pour aider la mère qui travaille. Assurer les soins pré-et post-nataux gratuits. Instituer un système de gratuités de maternités.

## **DEMOCRATIE DANS QUEBEC**

Abolir la loi du Cadenas et proscrire la propagande raciale et anti-sémite. Instituer une loi de l'embauchage empêchant toute discrimination de race ou d'origine nationale. Etablir la pleine liberté de religion et d'opinion dans toutes les sphères de la vie publique.

Amender l'acte de Représentation parlementaire afin que la représentation à l'Assemblée Législative soit sur la base du nombre d'électeurs, et non, comme actuellement, sur les dimensions du comté. Le résultat de cet amendement devrait augmenter et non diminuer le nombre de députés à l'Assemblée Législative. Abolir le dépôt pour les candidats provinciaux.

## **PENSIONS ET ALLOCATIONS**

Augmenter à \$60 par mois l'allocation d'une mère nécessiteuse avec un enfant, avec augmentation adéquate pour chaque enfant additionnel. Augmenter la pension de vieillesse à \$40.00 par mois, pour les femmes à 60 ans et pour les hommes à 65 ans, sans distinction de revenus.

## **BENEFICES D'ACCIDENTS ET DE MALADIES**

Augmenter les bénéfices d'accidents du travail et de maladies, selon l'acte des Accidents de travail.

**PROGRAMME  
LEGISLATIF FEDERAL  
DU PARTI  
OUVRIER-PROGRESSISTE**

**LEGISLATION NATIONALE, SOCIALE ET  
OUVRIERE**

Afin d'établir les meilleures conditions possibles pour assurer au pays une économie de pleine production et de travail pour tous dans l'après-guerre, il faudrait répartir équitablement les responsabilités respectives des gouvernements provinciaux et fédéral.

Le gouvernement fédéral devrait être responsable de la législation ouvrière et sociale, du contrôle des monopoles, des prix et du commerce ainsi que du maintien de la production à l'échelle nationale. Le gouvernement fédéral continuera, selon ce plan, à contrôler également les taxes sur le revenu et sur les corporations. Il devra répartir entre les provinces, les subsides et les bénéfices découlant de ces taxes et les employer au maintien de la sécurité sociale et de la pleine production.

Les provinces, tout en coopérant avec le fédéral sur les points susnommés, maintiendront leur pouvoir et leur autonomie dans les matières suivantes: ressources naturelles, surveillance des affaires municipales, éducation, religion, développement culturel, et toute question ayant trait à la nature propre de la province, du point de vue langue, coutumes, etc.

## **NOUVELLE CONSTITUTION**

Convoquer une Convention Constituante qui donnera au Canada une Constitution nationale mettant les principes de la Confédération en accord avec la situation actuelle. Cette Constitution nouvelle pourra être amendée si nécessaire, mais seulement par l'autorité du Parlement canadien, et selon une procédure et dans des conditions déterminées et établies pour garantir les droits provinciaux. La Constitution devrait :

a) garantir clairement et spécifiquement le droit des Canadiens français à l'égalité nationale, par la reconnaissance des droits linguistiques au Parlement, dans l'administration gouvernementale et dans les forces armées.

b) comprendre une Déclaration des Droits du Citoyen assurant la garantie de la liberté civile, de la liberté de conscience, de parole, d'assemblée et d'association.

c) abolir le Sénat.

d) abolir les appels au Conseil privé.

e) adopter un drapeau canadien et un hymne national pour le pays.

## **UN CODE FEDERAL DU TRAVAIL**

Etablir, en coopération avec les provinces, un Code fédéral du Travail. La semaine de 40 heures sans réduction de salaires pour tout le Dominion; un salaire minimum national, et la garantie d'un revenu annuel de \$1,500 pour tous les adultes.

## **MESURES DE SECURITE SOCIALE NATIONALE**

Améliorer la loi d'Assurance-chômage actuelle pour augmenter de 50% les bénéfices

d'assurance pour les ouvriers gagnant moins de \$2,500 par an. Instituer l'assurance-santé nationale; la pension de vieillesse nationale de \$40 par mois à partir de 60 ans pour les femmes, et de 65 ans pour les hommes. Porter l'allocation aux mères nécessiteuses à \$60 par mois pour une mère et son enfant, et ajouter une allocation adéquate pour chaque enfant additionnel.

### **LOGEMENT**

La construction immédiate de 50,000 maisons à loyers modiques, pour nos vétérans, et l'établissement d'un programme national de construction de logements à loyers modiques visant à la production de 50,000 logements par année. Ce vaste projet devant être appuyé par un fond national de 1 billion de dollars; il devra se compléter d'un nouvel Acte National du Logement, et de nouvelles législations provinciales du logement.

### **METTRE UN FREIN AUX MONOPOLES**

Etablir de sérieuses mesures gouvernementales pour contenir et réprimer les pratiques monopolistes, pour empêcher le rétablissement des cartels engendrant la guerre, à l'échelle internationale, et pour protéger les intérêts des consommateurs et du petit commerçant du pays.

### **RETABLISSEMENT DES VETERANS**

Mettre pleinement en vigueur la loi actuelle pour le rétablissement des vétérans. Relâcher les exigences de la loi agraire pour les vétérans, afin de leur permettre de se construire un foyer. Elargir la loi pour permettre aux

vétérans de se construire une maison urbaine. Augmenter les allocations aux vétérans étudiants. Relever le taux honteusement bas des pensions payées actuellement aux invalides de guerre.

## **EXPANSION DE NOTRE EXPORTATION**

Placer sur le gouvernement la responsabilité de maintenir nos exportations à un niveau de deux billions par an, au moyen de prêts à long-terme et sur une grande échelle, et en accordant des crédits aux pays dévastés par la guerre ainsi qu'aux pays arriérés industriellement comme l'Asie et l'Afrique.

## **FAIRE DU CANADA UNE FORCE POUR LA PAIX**

Baser la politique extérieure du Canada sur les besoins, les intérêts, et l'idéal démocratique du peuple canadien. Cette politique devra toujours tenir compte du fait que le peuple canadien déteste la guerre; qu'il appuie l'action démocratique unie pour prévenir toute agression, et qu'il coopérera loyalement avec tout peuple démocratique pour maintenir une paix stable et durable.

Appliquer intégralement les clauses de l'Entente de Postdam à l'Allemagne et au Japon. Soutenir le droit que les peuples coloniaux ont de s'administrer eux-mêmes. Appuyer le contrôle de la bombe atomique par un Conseil de Sécurité des Nations-unies.

Si vous croyez que les mesures proposées dans ce programme rencontrent les besoins de l'heure pour faire de notre province une province où nous vivrons heureux et libres, votre place est dans les rangs du Parti Ouvrier-Progressiste.

Veillez remplir la formule ci-dessous et la maller au bureau du Parti, 263 est, rue Ste-Catherine, Montréal, Ch. 8.

NOM .....

ADRESSE .....

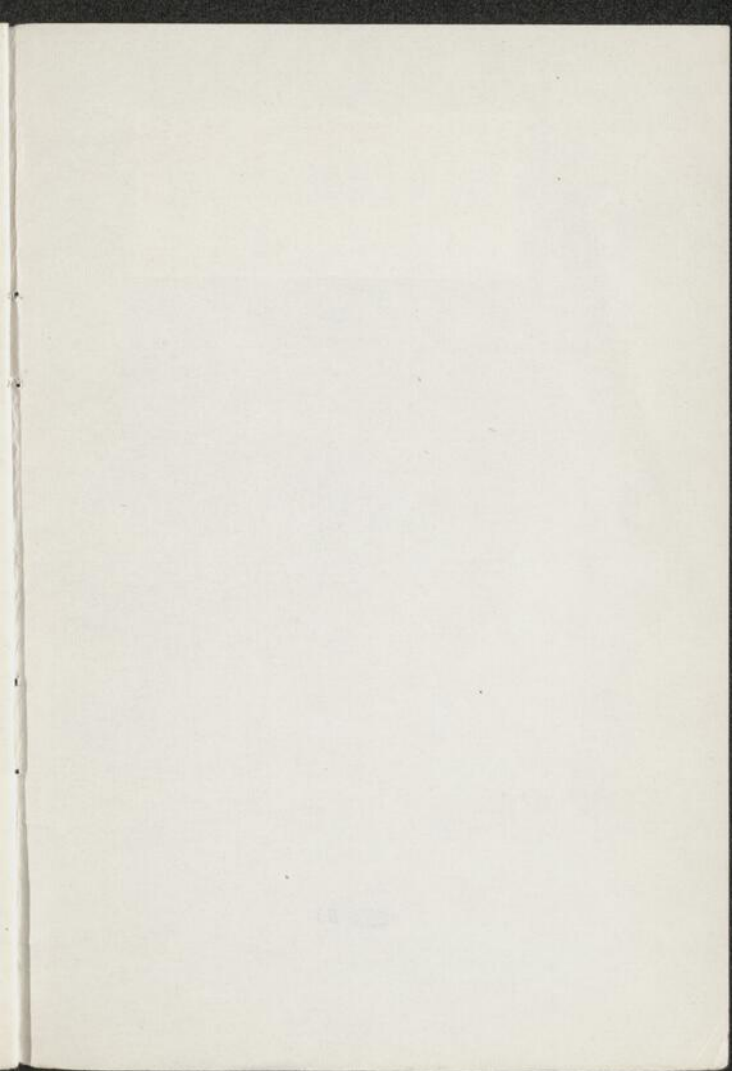
Ville et Comté ..... Age .....

Métier ou profession .....

Employeur .....

Vous pouvez vous procurer à la même adresse d'autres publications du Parti Ouvrier-Progressiste, dant la Constitution. Demandez-en la liste.





BAnQ



C 000 419 598